

Bronchiolite et autres infections respiratoires virales chez le nourrisson et le jeune enfant



Mise à jour
07/11/2024

Autres dénominations

Virus Syncytial Respiratoire

RSV

Adénovirus

Bocavirus

Coronavirus Saisonnier

Human Metapneumovirus

Parainfluenza

Rhinovirus

Informations relatives à
CHUV / Stérilisation

Epidémiologie

Agent infectieux

Virus respiratoire syncytial (RSV), Adénovirus, Bocavirus, Coronavirus (non SARS, non MERS), Human Metapneumovirus, Parainfluenza, Rhinovirus

Réservoir

Homme

Mode de transmission

-  par contact direct entre patients et/ou par gouttelettes selon l'agent viral
 -  par l'intermédiaire du personnel (mains)
 -  par contact indirect (matériel de soins ou d'examens, instruments, environnement immédiat)
-

Période d'incubation

-  1 à 10 jours, variable selon l'agent viral
-

Durée d'infectiosité

-  24h avant et pendant toute la durée des symptômes (excrétion du virus prolongée chez le nourrisson ou le patient immunocompromis)
-

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Hospitalisation :

-  Mesures Additionnelles Gouttelettes à instaurer empiriquement chez tous les nourrissons et les jeunes enfants avec symptômes respiratoires
-  Voir fiche ci-dessous

Ambulatoire interventionnel :

-  Mesures Additionnelles Gouttelettes
-  Voir tableau synthétique [secteurs ambulatoires interventionnels](#)

Ambulatoire non interventionnel :

-  Précautions Standard
 -  Voir tableau synthétique [secteurs ambulatoires non interventionnels](#)
-

Placement

-  Chambre individuelle ou isolement géographique
 -  Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe)
-

Durée des mesures

-  Au minimum 5 jours depuis le début des symptômes ou le premier test positif (si pas de symptômes) et levée des mesures si nette amélioration clinique et 48h sans fièvre ($>38^{\circ}$)
-

Signalétique

-  Affiche A3 pour les visiteurs et affiche "entrée Mesures Additionnelles" sur la porte à l'extérieur de la chambre
-  Chariot d'isolement avec surblouses/masques de soins et affiche mesures vestimentaires devant la chambre
-  Affiche "sortie Mesures Additionnelles" sur la porte à l'intérieur de la chambre
-  Plaquette sur la potence du lit, à transférer sur la chaise lors de transport
-  Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter avec du ruban adhésif rouge le périmètre d'isolement

-  Avant intervention chirurgicale, indiquer les Mesures Additionnelles dans Digistat
-

Suivi microbiologique

-  Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCi
-

Soins de base

-  En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier
-

Matériel de soins

-  Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
 -  Privilégier le matériel à usage unique
-

Transport

-  Masque de soins pour le patient et le transporteur
-  Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
-  Si transfert en chaise, y suspendre la plaquette de la potence du lit

-  Désinfection du pourtour du lit et des accessoires (pompes à perfusion, chaise roulante) avant de sortir de la chambre
 -  Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient et le transporteur
 -  Limiter les déplacements aux besoins essentiels
-

Circulation

Sorties hors de la chambre :

-  Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties au BH 08 ou à l'extérieur
 -  Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, désinfection des mains
 -  Le fauteuil du patient ou tout autre dispositif est désinfecté au moyen d'une lingette imprégnée d'alcool ou de détergent/désinfectant avant la sortie de la chambre
 -  Masque de soins pour le patient et le soignant
 -  Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
 -  Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient
-

Visiteurs

-  Port d'un masque de soins
 -  Ne pas s'asseoir sur le lit
 -  Désinfection des mains en sortant de la chambre
 -  Surblouse seulement si participation aux soins
-

Transfert/sortie

- Avertir le service/l'établissement de soins de destination
-

Autre

Chez l'enfant intubé, il existe la possibilité de transmission par aérosol :

- Si l'enfant doit être ventilé l'installer dans une chambre séparée ou dans l'endroit le plus distant possible des autres enfants (zone minimale 2 mètres, délimitée par des paravents)
 - Si le respirateur dispose d'un filtre expiratoire cette mesure n'est pas nécessaire
 - Les jouets doivent être désinfectés avant d'être utilisés par d'autres enfants
-

Mesures en cas d'épidémie ou de flambée de

cas

- Cohortage possible lors d'épidémie
- Se référer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

-  Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique
-

Gants

-  Non indiqués en systématique
 -  A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)
-

Blouse de protection

-  Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat
 -  Pas nécessaire si simple passage dans la chambre
-

Masque de soins

-  Oui, masque de soins lorsque le travail s'effectue dans un rayon de 1 à 2 mètres du patient
 -  Masque FFP2 si procédure générant des aérosols (ventilation non invasive, administration de traitement par aérosol, induction d'expectoration, bronchoscopie, aspiration trachéale, intubation endotrachéale, etc.).
-

Lunettes de protection

-  Non en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins



Utiliser le détergent/désinfectant usuel

A la levée des Mesures Additionnelles :



Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre



Conserver le matériel à usage unique (boîtes de gants, masques, lingettes, etc)

Lit et literie



Utiliser les sacs à linge usuels



Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre



Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :



Changer le lit et la literie

Environnement



Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien



Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour



Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

A la levée des Mesures Additionnelles :

-  Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
 -  Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
 -  Pas de changement du rideau de lit
 -  Nettoyage de la surface du paravent
 -  Pas de trempage du rideau de douche
-

Déchets

-  Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au Médecin cantonal

-  Les flambées de cas doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 1 jour
-